

RAPPORT DE GESTION POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 28 FÉVRIER 2019

Le présent rapport de gestion fournit le point de vue de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Theratechnologies inc., sur une base consolidée, pour le trimestre clos le 28 février 2019 en comparaison avec le trimestre clos le 28 février 2018. Sauf indication contraire ou sauf si le contexte l'exige, toute référence dans le présent rapport de gestion à « Theratechnologies », à la « Société », à « nous », à « notre », à « nos » ou à d'autres termes similaires renvoie à Theratechnologies inc. et à ses filiales, sur une base consolidée. Le présent rapport de gestion est daté du 2 avril 2019, il a été approuvé par le comité d'audit le 3 avril 2019 et il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités et les notes y afférentes au 28 février 2019 (les « états financiers intermédiaires »), ainsi qu'avec le rapport de gestion, les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes au 30 novembre 2018. Les états financiers intermédiaires du trimestre clos le 28 février 2019 n'ont pas été examinés par les auditeurs de la Société.

Sauf indication contraire, les informations financières contenues dans le présent rapport de gestion et dans nos états financiers consolidés audités ont été établies conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Depuis la clôture du quatrième trimestre de 2018, la Société a pour monnaie de présentation le dollar américain (\$ US). Tous les montants figurant dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers intermédiaires et les notes y afférentes sont libellés en dollars américains aux fins de présentation de l'information financière. Pour le premier trimestre de l'exercice 2019, le taux de change moyen et le taux de change de clôture (équivalents en \$ US de 1 \$ CA) ont été respectivement de 0,7509 et de 0,7598, comparativement à 0,7940 et à 0,7794, respectivement, pour le premier trimestre de l'exercice 2018. Les symboles « \$ » et « \$ US » désignent le dollar américain, tandis que le symbole « \$ CA » désigne le dollar canadien.

Dans le présent rapport de gestion, l'utilisation de « *EGRIFTA*^{MD} » réfère à la tésamoréline utilisée pour la réduction de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie, tandis que l'ingestion Trogarzo^{MD} (ibalizumab-uyk) renvoie à l'ibalizumab servant au traitement de patients souffrant d'infections par le VIH-1 multirésistantes aux médicaments.

Survol des activités

Nous sommes une société pharmaceutique spécialisée dans les traitements répondant à des besoins médicaux non satisfaits en offrant des thérapies spécialisées pour des personnes atteintes de conditions médicales orphelines, y compris les personnes infectées par le VIH.

Notre stratégie d'affaires consiste à accroître les revenus tirés de nos actifs actuels et futurs en Amérique du Nord et en Europe et à composer un portefeuille de produits complémentaires compatible avec notre expertise dans le développement de médicaments et notre savoir-faire en matière de commercialisation.

Notre premier produit, *EGRIFTA*^{MD} (tésamoréline pour injection), a été approuvé par la Food and Drug Administration (la « FDA ») des États-Unis en novembre 2010, par Santé Canada en mars 2015 et par COFEPRIS, agence de santé du Mexique, en mars 2016. Jusqu'à présent, *EGRIFTA*^{MD} est le seul traitement de réduction de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie à avoir reçu une approbation. Nous avons établi une plateforme commerciale intégrée en vue de commercialiser *EGRIFTA*^{MD} aux États-Unis et au Canada.

En mars 2016, nous avons conclu une entente avec TaiMed Biologics, Inc. (« TaiMed ») en vue d'acquérir les droits de commercialisation de Trogarzo^{MD} aux États-Unis et au Canada (l'« entente avec TaiMed »). En mars 2017, nous nous sommes entendus avec TaiMed afin d'inclure à la convention originale les droits de commercialisation de l'ibalizumab dans les pays de l'Union européenne et dans d'autres pays comme Israël, la Norvège, la Russie et la Suisse.

Trogarzo^{MD} est un anticorps monoclonal humanisé servant au traitement des infections au virus de l'immunodéficience humaine de type 1 (ou « VIH-1 ») multirésistantes aux médicaments chez les adultes qui sont déjà exposés à de nombreux traitements et dont on constate l'échec du traitement antirétroviral actuel. Trogarzo^{MD} a été approuvé par la FDA le 6 mars 2018 et est commercialisé aux États-Unis depuis le 30 avril 2018.

Depuis le deuxième semestre de 2017, nous travaillons au lancement de l'ibalizumab en Europe afin de faire approuver sa commercialisation. La demande d'autorisation de mise en marché a été déposée auprès de l'Agence européenne des médicaments (European Medicines Agency, ou « EMA ») le 27 août 2018.

En février 2019, la Société a fait son entrée dans le développement de produits oncologiques par suite de l'acquisition de Katana Biopharma Inc. (« Katana »).

Mise à jour du plan d'affaires pour l'exercice 2019

Les revenus consolidés pour le trimestre clos le 28 février 2019 se sont élevés à 15 096 000 \$ (20 103 000 \$ CA), contre 8 113 000 \$ (10 218 000 \$ CA) pour la période correspondante close le 28 février 2018, ce qui représente une augmentation de 86,1 %.

Pour le premier trimestre de 2019, les ventes d'*EGRIFTA*^{MD} se sont élevées à 8 962 000 \$ (11 935 000 \$ CA), contre 8 113 000 \$ (10 218 000 \$ CA), pour la même période de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 10,5 %.

Les ventes de Trogarzo^{MD} ont atteint 6 134 000 \$ (8 169 000 \$ CA) pour le trimestre clos le 28 février 2019 alors qu'elles se sont chiffrées à 4 250 000 \$ (5 561 000 \$ CA) pour le quatrième trimestre de 2018, en hausse de 44,3 % eu égard au trimestre précédent, en dollars américains. Approuvé aux États-Unis le 6 mars 2018, Trogarzo^{MD} est commercialisé depuis le 30 avril 2018. Trogarzo^{MD} contribue de plus en plus à la croissance des revenus et aux résultats financiers.

À la date du présent rapport, la grande majorité des personnes couvertes aux États-Unis avaient accès à Trogarzo^{MD}, soit environ 87 % des personnes couvertes aux États-Unis.

Le 1^{er} janvier 2019, un code « J » spécifique est entré en vigueur. Le nouveau code J-1746 a été émis par le Centers for Medicare and Medicaid Services dans le cadre du HCPCS

(*Healthcare Common Procedure Coding System*) à des fins de suivi des procédures et services médicaux.

À mesure que nous continuons de déployer des efforts pour commercialiser Trogarzo^{MD} sur le marché américain, la demande déposée en Europe continue de progresser.

La demande d'autorisation de mise en marché auprès de l'EMA a été déposée le 27 août 2018 après que nous ayons été informés par l'EMA que le plan d'investigation pédiatrique (*Pediatric Investigation Plan*) pour Trogarzo^{MD} n'était pas requis avant le dépôt. Le 13 septembre 2018, l'EMA a confirmé la validité de la demande. Comme il a été annoncé le 5 mars 2019, Trogarzo^{MD} fera l'objet d'une revue le 11 avril 2019 par le Groupe consultatif scientifique du VIH/maladies virales (le « Groupe consultatif scientifique ») du Comité des médicaments à usage humain (le « CHMP ») en Europe.

La Société s'attend à ce que le CHMP formule une recommandation au premier semestre de 2019 à la suite d'une procédure d'examen standard.

Le 20 mars 2019, nous avons annoncé que les installations de produits biologiques de Wuxi, devant fabriquer le Trogarzo^{MD} pour le marché européen, avaient reçu de l'EMA les attestations requises pour leurs bonnes pratiques de fabrication. Les installations sises dans les villes de Wuxi et de Shanghai en Chine ont toutes deux obtenu leurs attestations de l'EMA par suite d'inspections rigoureuses qui se sont déroulées en janvier 2019.

Le 25 février 2019, la Société a annoncé l'acquisition de Katana, une société fondée par des scientifiques ayant développé une plateforme technologique de peptides servant de mécanisme de distribution d'agents cytotoxiques ciblant spécifiquement la Sortiline, un récepteur cellulaire fortement surexprimé dans les cellules cancéreuses. Les résultats précliniques obtenus à ce jour avec la plateforme s'avèrent prometteurs pour le traitement ciblé de divers types de cancer. Nous visons la progression la plus rapide possible des programmes afférents à deux indications (le cancer des ovaires et le cancer du sein triple négatif) afin de procéder à des essais cliniques chez les humains vers la fin de 2020 et d'obtenir des résultats en matière de preuve de concept environ douze mois plus tard. Se reporter à la note 6 afférente aux états financiers intermédiaires.

Le 1^{er} avril 2019, la Société a annoncé que les premiers résultats d'une étude financée par le National Institutes of Health que dirige Dr. Steve Grinspoon et menée à l'école de médecine Harvard du Massachusetts General Hospital et au National Institutes of Health permettent de conclure que la tésamoréline réduit considérablement les lipides dans le foie chez les patients infectés par le VIH aux prises avec la stéatose hépatique non alcoolique (la « NAFLD »), soit le principal paramètre mesuré de l'étude.

Compte tenu des divers éléments précités, le BAIIA ajusté s'est établi à 1 521 000 \$ (2 026 000 \$ CA) pour le premier trimestre de 2019, contre (1 605 000) \$ (2 056 000 \$ CA) pour le premier trimestre de 2018. Nous utilisons le BAIIA ajusté pour évaluer les flux de trésorerie générés par nos activités. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » ci-après.

À la clôture du premier trimestre de 2019, notre situation financière était solide, à hauteur de 53 873 000 \$.

Revenus

(en milliers de dollars américains)	T1 2019	T1 2018
Ventes nettes générées par <i>EGRIFTA</i> ^{MD}	8 962	8 113
Ventes nettes générées par Trogarzo ^{MD}	6 134	—
Revenus	15 096	8 113

Les revenus consolidés pour le trimestre clos le 28 février 2019 se sont élevés à 15 096 000 \$, contre 8 113 000 \$ pour la période correspondante close le 28 février 2018.

Les revenus tirés des ventes nettes ont augmenté de 86 % au premier trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de l'exercice 2018, grâce au lancement de Trogarzo^{MD} aux États-Unis et à la hausse des volumes unitaires et des prix d'*EGRIFTA*^{MD}.

Coût des ventes

Pour le trimestre clos le 28 février 2019, le coût des ventes s'est établi à 6 065 000 \$, contre 1 704 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018. Le coût des produits vendus s'est établi à 4 810 000 \$ pour le premier trimestre de 2019, en comparaison de 941 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation du coût des produits vendus est attribuable essentiellement à l'introduction de Trogarzo^{MD}. Le coût des ventes tient compte également des coûts liés à la production, qui se sont élevés à 34 000 \$ pour le premier trimestre de 2019, comparativement à (127 000) \$, ce qui s'explique principalement par la reprise d'une dépréciation des stocks.

Avant le troisième trimestre de 2018, le coût des ventes comprenait des redevances à payer aux termes de la convention visant la résiliation de notre entente de collaboration et de licence avec EMD Serono Inc. (« EMD Serono »). Au premier trimestre de 2018, les redevances versées à EMD Serono ont totalisé 890 000 \$. En juin 2018, nous avons versé un paiement intégral final de 23 850 000 \$ US à EMD Serono, ce qui a permis à Theratechnologies de réaliser des économies grâce à la réduction des paiements futurs y compris les redevances.

Le paiement à l'égard du règlement de paiements futurs de redevances a été comptabilisé à titre d'autre actif dans l'état consolidé de la situation financière. Par conséquent, au cours du premier trimestre de 2019, un amortissement de 1 221 000 \$ a été enregistré relativement à cette transaction.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement se sont chiffrés à 2 527 000 \$ pour le trimestre clos le 28 février 2019, comparativement à 1 904 000 \$ pour la période correspondante de 2018. L'augmentation est en grande partie attribuable aux activités liées à la conformité réglementaire en Europe, notamment à l'inspection des installations de Wuxi en Chine. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par l'incidence de la décision de la FDA de libérer Theratechnologies de ses derniers engagements postérieurs à l'approbation liés à *EGRIFTA*^{MD}.

Les frais de recherche et de développement couvrent également des activités liées aux affaires médicales visant à sensibiliser les médecins et les infirmières qui interagissent avec des patients vivant avec la souche VIH-1 multirésistante et la lipodystrophie, ainsi que les activités réglementaires, comme le traitement de la soumission européenne relative à Trogarzo^{MD}, et l'assurance qualité.

Frais de vente et de développement des marchés

Les frais de vente et de développement des marchés se sont élevés à 5 448 000 \$ pour le premier trimestre de 2019, ce qui comprend les coûts liés à l'équipe de vente aux États-Unis, en comparaison de 5 314 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les frais de vente et de développement des marchés comprennent également l'amortissement de la valeur des immobilisations incorporelles établie pour les droits de commercialisation d'*EGRIFTA*^{MD} et de Trogarzo^{MD}. Ainsi, nous avons comptabilisé une charge d'amortissement de 488 000 \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2019, comparativement à 378 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont totalisé 1 516 000 \$ pour le trimestre clos le 28 février 2019, alors qu'ils s'étaient chiffrés à 1 202 000 \$ après le premier trimestre de 2018. L'augmentation des frais est essentiellement attribuable à la croissance de l'entreprise et aux différentes initiatives liées à nos travaux préparatoires en Europe.

L'attribution d'options sur actions aux membres du conseil d'administration de la société dans le cadre de leur rémunération annuelle a donné lieu à une charge sans effet sur la trésorerie au premier trimestre de 2019. Pour l'exercice 2018, les options sur actions avaient été attribuées au deuxième trimestre.

Produits financiers

Les produits financiers, composés des produits d'intérêts, se sont établis à 335 000 \$ pour le premier trimestre de 2019, comparativement à 80 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des produits financiers est attribuable à l'intérêt sur nos liquidités plus élevées.

Charges financières

Des charges financières de 1 103 000 \$ ont été inscrites pour le trimestre clos le 28 février 2019, en comparaison de 156 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018. Les charges financières du premier trimestre de 2019 comprennent principalement les intérêts de 812 000 \$ versés sur les billets de premier rang convertibles émis en juin 2019 alors qu'aucun intérêt n'a été versé à cet égard au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges financières comprennent également une charge de désactualisation, laquelle s'est chiffrée à 357 000 \$ pour le premier trimestre de 2019, en regard de 224 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au premier trimestre de 2019, la charge de désactualisation visait essentiellement les billets de premier rang convertibles, ou le placement. Auparavant, la charge de désactualisation portait sur l'obligation à long terme envers EMD Serono, qui a été réglée au cours du troisième trimestre de 2018.

BAIIA ajusté

Pour les raisons précitées, le BAIIA ajusté s'est établi à 1 521 000 \$ pour le premier trimestre de 2019, contre (1 605 000) \$ pour la période correspondante de 2018. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » ci-après.

Perte nette

Compte tenu des variations des revenus et des charges dont il est question ci-dessus, nous avons inscrit une perte nette de 1 228 000 \$, ou 0,02 \$ par action, pour le premier trimestre de l'exercice 2019, en comparaison d'une perte nette de 2 087 000 \$, ou 0,03 \$ par action, pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Situation financière

Pour le trimestre clos le 28 février 2019, les activités d'exploitation ont généré des rentrées de trésorerie de 2 328 000 \$, tandis qu'elles avaient donné lieu à des sorties de trésorerie de 288 000 \$ au premier trimestre de l'exercice 2018. Cette amélioration des flux de trésorerie s'explique par le lancement de Trogarzo^{MD}.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, nous avons affecté un montant de 1 979 000 \$ à l'acquisition de Katana et un montant de 476 000 \$ aux améliorations locatives requises compte tenu de l'évolution générale de l'entreprise.

Au 28 février 2019, la trésorerie, les obligations et les fonds du marché monétaire totalisaient 53 873 000 \$ (70 902 000 \$ CA).

Informations financières trimestrielles

Le tableau qui suit présente un résumé de nos résultats d'exploitation consolidés non audités pour les huit derniers trimestres.

(en milliers de dollars américains, sauf pour les montants par action)

	2019				2018			2017
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Revenus	15 096	13 983	13 523	9 598	8 113	10 034	8 718	7 432
Charges d'exploitation								
Coût des ventes								
Coût des produits vendus	4 810	3 516	3 325	1 594	941	1 110	1 037	874
Autres coûts liés à la production	34	14	91	127	(127)	816	170	(93)
Redevances	–	–	–	450	890	881	860	733
Amortissement de l'autre actif	1 221	1 221	1 221	–	–	–	–	–
Frais de recherche et de développement	2 527	2 063	2 130	1 897	1 904	2 465	2 400	2 711
Frais de vente et de développement des marchés	5 448	5 233	5 189	5 957	5 314	6 361	5 498	5 337
Frais généraux et administratifs	1 516	1 865	1 482	1 279	1 202	1 268	1 005	1 261
Total des charges d'exploitation	15 556	13 912	13 438	11 304	10 124	12 901	10 970	10 823
Produits financiers	335	276	175	77	80	75	74	62
Charges financières	(1 103)	(1 330)	(1 247)	(283)	(156)	(559)	(82)	(3 428)
(Perte nette) bénéfice net	(1 228)	(983)	282	(1 912)	(2 087)	(3 351)	(2 260)	(6 757)
(Perte) bénéfice de base et dilué(e) par action	(0,02)	(0,01)	0,00	(0,03)	(0,03)	(0,04)	(0,03)	(0,09)

Facteurs ayant une incidence sur la variabilité des résultats trimestriels

Les résultats du premier trimestre de l'exercice 2019 témoignent de la contribution grandissante de Trogarzo^{MD} depuis mai 2018.

L'émission de bons de souscription d'actions ordinaires en 2015 a eu des répercussions importantes sur les résultats trimestriels. Les variations de la juste valeur du passif au titre des bons de souscription, un élément sans effet sur la trésorerie, ont donné lieu aux profits et pertes suivants : en 2018, aucune incidence, car la totalité des bons de souscription de courtier avaient été exercés au troisième trimestre de 2017; en 2017, une perte de 2 983 000 \$ (deuxième trimestre), une perte de 564 000 \$ (troisième trimestre) et aucune incidence (quatrième trimestre).

Les revenus tirés des ventes nettes varient d'un trimestre à l'autre en raison principalement des fluctuations des stocks des distributeurs, et la variation est parfois plus marquée compte tenu du prix de vente net moyen, lequel est tributaire du changement quant à la proportion des payeurs privés par opposition aux régimes publics de remboursement des médicaments.

La Société a entrepris, au deuxième trimestre de 2017, une importante expansion de son organisation de vente aux États-Unis, aux termes de laquelle elle a ajouté des effectifs à son équipe de liaison avec le milieu médical et les groupes de soins intégrés, afin de desservir un territoire plus vaste et de préparer le lancement de Trogarzo^{MD} aux États-Unis. L'incidence positive à long terme de l'accroissement de l'équipe de vente se fait sentir sur les ventes d'*EGRIFTA*^{MD}.

Changements récents de normes comptables

Se reporter à la note 2 afférente aux états financiers intermédiaires.

Données sur les actions en circulation

Le 2 avril 2019, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation se chiffrait à 76 901 911, tandis que le nombre d'options en cours attribuées aux termes de notre régime d'options d'achat d'actions s'établissait à 2 398 785. Nous avons également un nombre de billets non garantis de premier rang convertibles à 5,75 % émis et en circulation d'un montant en capital global de 57 500 000 \$ et venant à échéance le 30 juin 2023 par suite du placement. Ces billets sont convertibles en actions ordinaires au gré du porteur à un prix de conversion de 14,85 \$, ce qui représente un taux de conversion d'environ 67,3401 actions ordinaires par tranche de 1 000 \$ du capital des billets. La conversion de la totalité des billets en circulation donnerait lieu à l'émission de 3 872 055 actions ordinaires.

Obligations contractuelles

Aucun changement important au chapitre des obligations contractuelles n'est survenu autrement que dans le cours normal des activités durant le trimestre clos le 28 février 2019, à l'exception de ce qui est mentionné à la note 6 afférente aux états financiers intermédiaires.

Facteurs économiques et sectoriels

Les facteurs économiques et sectoriels demeurent essentiellement les mêmes que ceux indiqués dans notre rapport de gestion portant sur l'exercice clos le 30 novembre 2018.

Contrôle interne

Aucun changement important n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société durant la période ouverte le 1^{er} décembre 2018 et close le 28 février 2019.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Rapprochement du bénéfice net ou de la perte nette et du bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements ajusté (le « BAIIA ajusté »)

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAIIA ajusté et du bénéfice net (perte nette). Nous utilisons des mesures financières ajustées pour évaluer notre performance d'exploitation. La réglementation en valeurs mobilières exige que les sociétés informent les lecteurs que le résultat et toute autre mesure ajustée selon des paramètres autres que les IFRS n'ont aucun sens normalisé et qu'il est donc peu probable qu'ils soient comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de façon isolée. Nous utilisons le BAIIA ajusté pour mesurer notre performance d'exploitation d'une période à l'autre sans tenir compte des variations provoquées par divers ajustements pouvant fausser l'analyse des tendances à l'égard de nos activités et parce que nous croyons que cette mesure procure des renseignements utiles sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous parvenons au BAIIA ajusté en ajoutant au bénéfice net ou à la perte nette les produits financiers et les charges financières, les amortissements et l'impôt. Nous excluons aussi de notre calcul du BAIIA ajusté l'incidence de certaines transactions non monétaires, telles que la rémunération fondée sur des actions au titre du régime d'options d'achat d'actions et la dépréciation des stocks (ou les reprises connexes). Nous estimons qu'il est utile d'exclure ces éléments puisqu'ils représentent des charges hors trésorerie, qu'ils échappent au contrôle de la direction à court terme, ou qu'ils n'ont pas d'incidence sur la performance d'exploitation principale. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Les charges de rémunération fondée sur des actions sont une composante de la rémunération des employés et elles peuvent varier considérablement selon le cours des actions de la Société. De plus, d'autres éléments sans incidence sur la performance d'exploitation principale de la Société peuvent varier considérablement d'une période à l'autre. Ainsi, le BAIIA ajusté permet de mieux suivre l'évolution des résultats d'exploitation au fil du temps aux fins de leur comparaison. Il se pourrait que notre méthode de calcul du BAIIA ajusté soit différente de celle utilisée par d'autres sociétés.

BAIIA ajusté

(en milliers de dollars américains)

	Trimestres clos les 28 février	
	2019	2018
	\$	\$
Perte nette	(1 228)	(2 087)
Ajouter (déduire) :		
Amortissements	1 714	381
Charges financières	1 103	156
Produits financiers	(335)	(80)
Rémunération fondée sur des actions au titre du régime d'options d'achat d'actions	264	155
Dépréciation (reprise d'une dépréciation) des stocks	3	(130)
BAIIA ajusté	1 521	(1 605)

Information prospective

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion comprennent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés concernant la croissance des revenus tirés de la vente de nos produits, la constitution d'un portefeuille de produits et le moment de l'obtention d'une décision de la part du CHMP.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses, notamment celles voulant que les ventes d'*EGRIFTA*^{MD} et de Trogarzo^{MD} continueront d'augmenter aux États-Unis, que la commercialisation de Trogarzo^{MD} en Europe sera approuvée et que son lancement sera effectué avec succès sur ce territoire, qu'aucun effet secondaire indésirable qui découlerait de l'utilisation à long terme d'*EGRIFTA*^{MD} ou de Trogarzo^{MD} ne sera découvert et que nous parviendrons à trouver des produits et à conclure des ententes pour acquérir des produits ou en obtenir la licence selon des modalités que nous trouvons satisfaisantes.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres, le risque que les ventes d'EGRIFTA^{MD} et/ou de Trogarzo^{MD} diminuent ou cessent de progresser, qu'un rappel de l'un ou l'autre de ces produits ait lieu, que l'Agence européenne des médicaments (EMA) n'approuve pas notre demande d'autorisation de mise en marché ou qu'elle demande des études supplémentaires, ainsi que le risque que nous ne puissions conclure d'ententes pour acquérir ou mettre sous licence des produits supplémentaires selon des modalités qui nous conviennent.

Les investisseurs éventuels sont priés de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle datée du 20 février 2019 pour connaître les autres risques liés à l'exercice de nos activités et à Theratechnologies elle-même. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date du présent rapport de gestion et traduisent nos attentes à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce rapport de gestion, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.